

<https://enseignants.se-unsa.org/Moi-PsyEN-je-veux-que-mon-temps-de-travail-soit-respecte>



Enseignants de l'Unsa

Moi PsyEN, je veux que mon temps de travail soit respecté

- Je suis... - PsyEN -

Date de mise en ligne : jeudi 29 avril 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



À l'heure où les missions des PsyEN (accompagnement, prévention, dépistage...) apparaissent plus que jamais d'une implacable nécessité, le SE-Unsa souhaite mettre en lumière leurs besoins en matière de conditions de travail. Les améliorations que nous revendiquons avec eux leur permettraient tout à la fois de pouvoir exercer sereinement et dans le respect du Code de déontologie, mais aussi garantiraient à nos élèves un service de qualité.

Le temps de travail hebdomadaire des PsyEN inscrit durant 24 ou 27 heures les missions « en relation », c'est-à-dire les rencontres avec les équipes éducatives, les élèves, les familles, les enseignants... Pourtant, les PsyEN sont trop souvent enjoint-es, par la hiérarchie ou tout simplement par la pression institutionnelle, de consacrer cette durée à la rencontre exclusive d'enfants ou d'adolescents. À ces heures s'ajoutent notamment celles dédiées aux réunions (ESS, conseils de classes, de cycles...), qui sont, elles-aussi, incluses dans les 24 ou 27 heures hebdomadaires.

Au vu de la charge de travail qui leur incombe, les PsyEN sont souvent dans l'impossibilité de récupérer ces heures supplémentaires, pourtant non rétribuées.

Le SE-Unsa exige que les obligations réglementaires de service des PsyEN soient respectées, en leur permettant de récupérer systématiquement les heures supplémentaires effectuées.